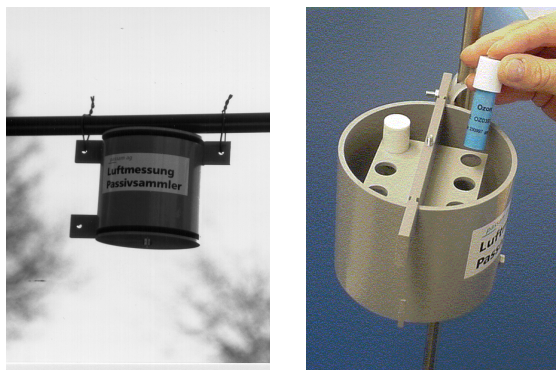


Echantillonneur passif pour l'ozone

Vous recevez ci-joints des échantillonneurs passifs pour l'ozone, de même que des feuilles d'enregistrement pour le relevé des endroits de mesure et du temps d'exposition. Les échantillonneurs passifs sont pourvus d'un code appelé "Code Passam".

Installation du lieu de mesure

On suspend les échantillonneurs passifs dans un récipient (boîte) qui les protège des intempéries. Ces boîtes doivent être placées à une hauteur de 2 à 2 mètres et demi, en suspension libre, aux endroits de mesure choisis.



On les suspendra de préférence à des poteaux électriques, des panneaux de circulation ou des piquets en bois que l'on aura érigés soi-même. Pour la fixation des boîtes on utilise des bandes adhésives, de la ficelle ou du fil de fer.

Vorsicht ist geboten an frei zugänglichen Plätzen wegen Diebstahl oder mutwilliger Zerstörung.

Réalisation de la mesure

Pour rendre les échantillonneurs passifs opérationnels, on enlève leur bouchon rouge. On les place à l'envers dans la boîte, comme le montre la figure ci-dessus, et on referme les boîtes en tournant le couvercle.

On note sur les protocoles d'enregistrement le code de l'échantillonneur passif, le lieu où l'on fait la

mesure, de même que les dates de début et fin de l'opération.

Project: Forêt BE (Exemple) tube bleu

Lieu Code	Code passam	Début		Fin		Durée heures	Observations
		Date	Heure	Datum	Heure		
Lisière du bois	FBE1	12.6.01	12:00	19.6.01	12:00	168	Insect
Parc	FBE4	12.6.01	12:10	19.6.01	12:10	168	
Jardin d'enfants	FBE27	12.6.01	12:25	19.6.01	12:55	168.5	Tombé à terre

Attention : Pour une attribution irréprochable des valeurs de mesure des échantillonneurs passifs à l'endroit de mesure, il est nécessaire d'indiquer les "Codes Passam".

Après la mesure on les rebouche avec leur bouchon rouge et on note la date de la fin de la mesure sur le feuille d'enregistrement.

Le temps d'exposition est limité strictement à une semaine.

Conservation et Expédition

On doit conserver, si possible, les échantillonneurs passifs exposés et neufs dans un réfrigérateur et à l'obscurité. Si ce n'est pas possible, à un endroit dépourvu de grandes variations de température.

On recommande la prudence lorsque des échantillonneurs passifs restent dans une voiture fermée, par des températures estivales.

On doit envoyer régulièrement à l'analyse les échantillonneurs exposés, soit au moins une fois par mois.

Exploitation

Le calcul de la concentration dans l'air ambiant se fait à la mode suivant.

$$C_u = \frac{\text{absorption} - \text{blanc} \quad [\text{mabs}]}{0.0255 \cdot t}$$

C_u : Concentration ambiante [$\mu\text{g}/\text{m}^3$]
 0.0255: Facteur de calibration
 t: Temps d'exposition [h]

passam ag

Analyses environnementales

Schellenstrasse 44, CH-8708 Männedorf, Téléphone 0041 44 920 46 44, Fax 0041 44 920 24 97

www.passam.ch

e-mail passam@passam.ch